



MDJ 

NEUFCHÂTEL
L'évasion



**POLITIQUE D'ACCEPTATION DU
CHOIX DE CONSOMMATION**

Position de la Corporation Jeunesse l'Évasion
l'Ormière par rapport à la fréquentation de la
MDJ par les adolescent.es en état de
consommation

2022





NEUFCHÂTEL
L'ÉVASION

POLITIQUE D'ACCEPTATION DU CHOIX DE CONSOMMATION

Concernant l'usage, la consommation et la possession de drogues et d'alcool

- Tout.es adolescent.es ayant consommé drogue ou alcool a le droit de fréquenter les locaux de la MDJ, tant que son comportement ne transgresse pas les règles du bon vivre ensemble en place.
- Tout.es adolescent.es ayant consommé drogue ou alcool a le droit de participer aux activités extérieures de la MDJ, tant que son comportement ne transgresse pas les règles du bon vivre ensemble en place. Si l'activité stipule spécifiquement que les participant.es doivent être à jeun, les adolescent.es ayant consommé drogue ou alcool ne peuvent pas y prendre part. Si les intervenant.es de la MDJ considèrent que les participant.es ne sont pas en état de prendre part à l'activité extérieure, les adolescent.es ayant consommé drogue ou alcool ne peuvent pas y prendre part.
- Bien que les adolescent.es puissent fréquenter la MDJ en ayant consommé drogue ou alcool, aucun avis à la personne responsable de celui ou celle-ci ne sera fait, à moins que la vie de l'adolescent.e ou des autres fréquentant le milieu soit en danger. Advenant que les intervenant.es de la MDJ considèrent que la vie ou le milieu soit en danger, un appel sera fait à la personne responsable pour venir chercher l'adolescent.e, s'il y a absence de réponse, un appel au 911 ou pour un taxi sera fait et les frais devront être assumés par le milieu familiale ou de garde.
- Malgré le fait que l'équipe de travail de la Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ormière accepte le choix de consommation des adolescent.es, elle se garde tout de même une réserve quant aux éléments suivants :
 - Aucune consommation ne sera acceptée dans la MDJ;
 - Aucune consommation ne sera acceptée dans les toilettes apparentées à la MDJ, donc dans celle du Centre Communautaire Michel-Labadie;
 - Aucune consommation ne sera acceptée aux arrêts d'autobus ou aux activités lorsque nous sommes en sortie à l'extérieur;
 - Aucune vente de drogue ou d'alcool ne sera acceptée dans la MDJ, aux arrêts d'autobus ou aux activités lorsque nous sommes en sortie;
 - Aucune promotion ou incitation à la consommation ne sera acceptée dans la MDJ;
 - Aucune drogue ou alcool, matériel de consommation ou vapoteuse ne sera accepté dans la MDJ.



NEUFCHÂTEL

L'ÉVASION

Si un.e adolescent.e a été expulsé.e pour son comportement dérangeant ou désorganisé dû à sa consommation ou à sa possession de matériel/substance incitant à la consommation iel devra être rencontré.e par l'équipe de travail avant de pouvoir fréquenter la MDJ de nouveau.

- À la discrétion de l'équipe de travail, l'adolescent.e pourrait être amené.e à réaliser un geste de réparation à la suite de son retour dans le milieu de vie.
- Advenant que l'adolescent.e soit dans un état de consommation avancé, l'empêchant de retourner à son domicile de manière sécuritaire lorsqu'il ou elle se fait expulser :
 - Si le constat est fait avant la fermeture, nous aviserons la personne responsable de l'adolescent.e afin qu'elle vienne chercher son adolescent.e d'ici la fin de la soirée.
 - Dans l'impossibilité pour la personne responsable de venir chercher son adolescent.e, celui-ci sera retourné à la maison en taxi, aux frais du responsable.
- L'équipe de travail s'engage à avoir un souci particulier pour les adolescent.es étant abstinent.e et pour ceux et celles étant en arrêt de consommation. La prévention, la sensibilisation et l'éducation seront de mise envers tou.tes les adolescent.es, mais particulièrement envers ceux et celles-ci. L'équipe encadrera les conversations et les allées et venues à l'extérieur afin d'éviter l'incitation à la consommation.

Concernant le langage des adolescent.es et la musique consommée dans la MDJ

- Tout.es adolescent.es fréquentant la MDJ a le droit d'utiliser le langage de son choix, tant que celui-ci ne transgresse pas les règles du bon vivre ensemble en place, ne soit pas discriminatoire et n'incite pas à la haine ou à la consommation.
- Tout.es adolescent.es fréquentant la MDJ a le droit de consommer la musique de son choix, tant que celle-ci ne transgresse pas les règles du bon vivre ensemble en place, ne soit pas discriminatoire et n'incite pas à la haine ou à la consommation.
- L'équipe de travail s'engage à avoir un souci particulier pour tout de même encadrer le langage et le choix de musique dans la MDJ. La prévention, la sensibilisation et l'éducation seront de mise afin que cette ouverture ne dégénère pas.



NEUFCHÂTEL

L'ÉVASION

La Corporation Jeunesse l'Évasion l'Ormière n'est pas un lieu de consommation, mais bien une ressource d'accompagnement, de prévention et d'éducation en lien avec le choix de consommation.

